

DAAC- Le Musée en Mouvement

Musée, Danse

Objectifs pédagogiques : - *Se familiariser à une collection dans un rapport sensible et physique aux œuvres.*

- *A partir des œuvres et des espaces, explorer le langage du corps et le mouvement pour développer d'autres modes de relation et de partage des œuvres.*

Descriptif de l'action :

Cette action interroge la réception des œuvres plastiques, visuelles et numériques dans ses lieux d'exposition (musées, centres d'art, galeries et espaces publics...). Elle favorise une rencontre singulière des œuvres, des artistes, des professionnels de la culture, et des métiers d'art. L'un des enjeux majeurs est de rendre la création plastique accessible aux jeunes en développant un regard sensible et une mise en jeu du corps, comme vecteur d'expression et de compréhension des œuvres. 5h d'atelier de pratique artistique entre établissement et musée.

Différentes étapes de l'action :

- 1) Préparer la visite au musée : découvrir la collection du musée, sa singularité, ses œuvres majeures...appréhender le chemin des œuvres, et se appréhender les différents métiers du musée...(Connaître)
Possibilité en Gironde d'une intervention du Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN la manufacture-Nouvelle Aquitaine) sur la thématique de la Danse et des arts plastiques.
- 2) Expérimenter les questions du mouvement, de l'espace et des émotions en lien avec les œuvres au travers d'ateliers de pratique artistique (5h). (Pratiquer)
L'organisation des ateliers se met en place librement selon le projet, les partenaires et les disponibilités des espaces avec au moins un atelier au musée.
- 3) Visiter le musée accompagné d'un médiateur et expérimenter une mise en mouvement, en écho aux œuvres, dans l'espace du musée avec l'artiste partenaire. (Rencontrer) / (Pratiquer)
- 4) Un temps de restitution est attendu au terme du parcours dans le format de son choix : vidéos, exposition, carnet de bord, médiation par les élèves, chorégraphie...au musée et/ou dans l'établissement.
Présentation envisageable pour la nuit des musées ou à l'occasion de d'évènements artistiques locaux.

[Le lycée professionnel d'Aire sur l'Adour témoigne de cette expérience](#)



Niveaux concernés :

Elèves de collège et lycée (LGT ou LP), EREA

Pour construire ce projet :

Il est impératif de se rapprocher d'un musée ou centre d'art de proximité ([liste](#)) et d'une structure culturelle danse ([liste](#)) pour co-construire le projet avec les partenaires. La co-construction permet de définir l'artiste partenaire pour les ateliers, la ou les visite(s) au musée, le spectacle éventuel mais également d'établir un budget et un calendrier.

Après cette étape indispensable, la structure culturelle pourra solliciter la DRAC Nouvelle Aquitaine pour le cofinancement des interventions artistiques.

Financements :

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine par le biais des appels à projets.

Financements propres de l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports, de la billetterie et 200€ pour le cofinancement des interventions artistiques.

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<https://www.ac-bordeaux.fr/adage-121683>

Renseignements : Nathalie Ferrier - Conseillère académique Arts et Culture - nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr - 05 57 57 35 90 - DAAC Rectorat de Bordeaux.

En département s'adresser aux Professeurs relais danse ([voir liste](#))

Partenaires culturels :

[Musées, galeries ou centres d'art](#)
[Structures culturelles \(danse\)](#)

Partenaires institutionnels :

DAAC du Rectorat de Bordeaux ; Conseils départementaux ; DRAC Nouvelle Aquitaine Région Nouvelle Aquitaine ; Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

